



Le 6 septembre 2021

Madame Laurent Perrigot
Présidente du CD30

Madame la Présidente

En ce début de mois de septembre, avant que nous ne connaissions la personne qui incarnera la nouvelle présidence de l'EPCC du Pont du Gard, notre Conseil d'Administration souhaite vous faire part de son analyse et de ses attentes.

Alors que le Président Patrick Malavieille nous avait informés de la carte blanche que vous lui aviez laissée pour conclure sur la traversée du site à vélo et le cheminement de la liaison de la voie verte sur le Site, l'interruption due à l'épidémie, puis le temps de campagne électorale ne nous ont pas permis d'aboutir.

Patrick Malavieille avait pourtant prononcé cette phrase prometteuse « le passage de la voie verte par le Site, c'est dans le sens de l'Histoire ! »

En janvier 2021, JY Gréhal, alors président de notre association avait rencontré l'EPCC et nous avait fait part d'un changement de mode de tarification d'accès au Site ce qui semblait aller plutôt en faveur de nos demandes.

Notre association, bien ancrée dans le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard (et plus) répond toujours favorablement pour participer à l'organisation d'évènements quelle que soit la structure qui la sollicite (CCPG, OT Uzès, PÉTR Garrigues Costières Nîmes pour ne prendre que quelques exemples récents). Aux côtés de la CCPG et de la Région elle a déjà contribué au succès de la journée du 19 juin 21 pour l'arrivée du premier train de l'évènementiel en rive droite du Rhône en accompagnant trois randonnées à vélo à la découverte de l'aqueduc romain ou de la Voie Verte du Pont du Gard.

Nous serons présents et actifs pour la semaine de la mobilité programmée en septembre (Conférence sur l'histoire de la voie ferrée du Martinet devenue voie verte du Pont du Gard et fête des voies vertes et véloroutes avec l'AF3V)

Depuis 2013 et après une période d'affrontement et de manifestations notre association avait apprécié la période d'apaisement et le rétablissement de la gratuité de traversée du Site pour les randonneurs à pied ou à vélo, ceci par jugement du Tribunal administratif en mai 2015. Depuis 2017, le cheminement des cyclistes par le Site reste un problème aigu tant pour les locaux « vélotafeurs » qui ont besoin d'un trajet direct, roulant sans interruption que pour les touristes et leur accueil. Nous n'avons pas retrouvé la qualité des passages directs que nous offraient les anciens tracés des GR6 et GR63 modifiés en 2013.

Nous souhaiterions Madame la Présidente pouvoir échanger directement avec vous et trouver une solution satisfaisante pour tous. Nous portons depuis 2015 des propositions constructives (dont la réouverture en liaison cyclable ou voie verte de l'Ex RD 981 déclassée, d'autres solutions peuvent aussi se dégager). Ce serait une issue logique dans le contexte de l'évolution nécessaire vers des mobilités douces et l'intermodalité en vue avec le PEM à venir en gare de Remoulins Pont du Gard.

Nous voudrions pouvoir faire la promotion du territoire d'Uzès à Beaucaire en passant par le site du Pont du Gard auprès de tous les pratiquants du vélo.

Ce mode de déplacement doux est maintenant reconnu pour ses bienfaits sur la santé des personnes, la protection de l'environnement, le développement des territoires et les retombées économiques qu'il engendre.

Par ce courrier, Madame la Présidente, nous nous permettons de solliciter un entretien avec vous à votre convenance en nous proposant plusieurs dates possibles afin de nous permettre de nous libérer d'autres obligations.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à ce courrier, nous vous adressons Madame la Présidente nos respectueuses et sincères salutations.

Pour le CA de l'association,

Les co-présidents

Agnès Senicourt
Agnes.senicourt@orange.fr
0630009675
Co-Présidente
Amis du Pont du Gard et de sa Voie Verte
Déléguée locale AF3V Pont du Gard



Franck Barost
franck.barost@gmail.com
06 34 32 26 80
Co-Président



Adresse postale :263 chemin des Pillières 30300 Comps